Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > **Une nouvelle gouvernance pour les Aéroports de La Rochelle-Ile de Ré et (...)** 



## Une nouvelle gouvernance pour les Aéroports de La Rochelle-Ile de Ré et Rochefort Charente-Maritime

mercredi 9 janvier 2019, par lpe

La nouvelle gouvernance des Aéroports de La Rochelle-Ile de Ré et Rochefort Charente-Maritime vient de voir le jour ce mardi 8 janvier 2019 avec la tenue du 1er comité syndical qui a procédé à l'élection de la Présidence, des vice-présidences et du bureau du Syndicat Mixte nouvellement créé.

## Elle se compose comme suit :

- Présidente : Catherine DESPREZ en sa qualité de vice-présidente du Conseil Départemental en charge des Transports.
- 1er Vice-Président : Henri LAMBERT en sa qualité de 3ème vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- 2nd Vice-Présidente : Christelle PIEUCHOT en sa qualité de conseillère régionale

## Le Bureau:

- La Présidente, Catherine DESPREZ
- 1er Vice-Président : Henri LAMBERT
- 2nd Vice-Présidente : Christelle PIEUCHOT
- Jean-Louis OLIVIER en sa qualité de vice-président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré
- Hervé BLANCHÉ en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération de Rochefort-Océan
- Thierry HAUTIER, en sa qualité de Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle

L'ensemble des membres, collectivités et institutions publiques sont à présent réunis et mobilisés au sein de cette nouvelle entité représentative pour poursuivre le développement aéroportuaire en Charente-Maritime dans l'intérêt du territoire.

Pour rappel, le Syndicat Mixte a été créé le 12 décembre 2018 et est composé des membres suivants :

- La Région Nouvelle-Aquitaine
- Le Département de Charente-Maritime
- La Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- La Communauté de Communes de l'Ile de Ré
- La Communauté d'Agglomération de Rochefort-Océan
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle

Catherine DESPREZ, présidente du Syndicat Mixte a déclaré : "Le développement des liaisons aériennes en Charente-Maritime est essentiel pour participer au désenclavement de notre territoire, contribuer au développement touristique mais également faciliter les déplacements de nos concitoyens. Je me réjouis de présider ce nouveau Syndicat Mixte avec une équipe mobilisée pour envisager de nouveaux projets de développement."

